

En quelques étapes vers vos

directives anticipées

avec l'app iDecide



Comment ça marche ?

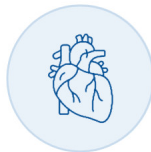
Désigner un·e représentant·e
thérapeutique



Définir les mesures
médicales



Se prononcer sur
le don d'organes



Exprimer son
attitude face à la vie



L'app iDecide vous aide à rédiger vos directives anticipées.

Apportez de la clarté et veillez à ce que vos souhaits médicaux soient **respectés**, même si vous ne pouvez plus décider vous-même.



Télécharger dans
l'App Store



Disponible sur
Google Play

Plus d'informations
&
téléchargement de l'app

Disponible en FR, DE, IT, EN

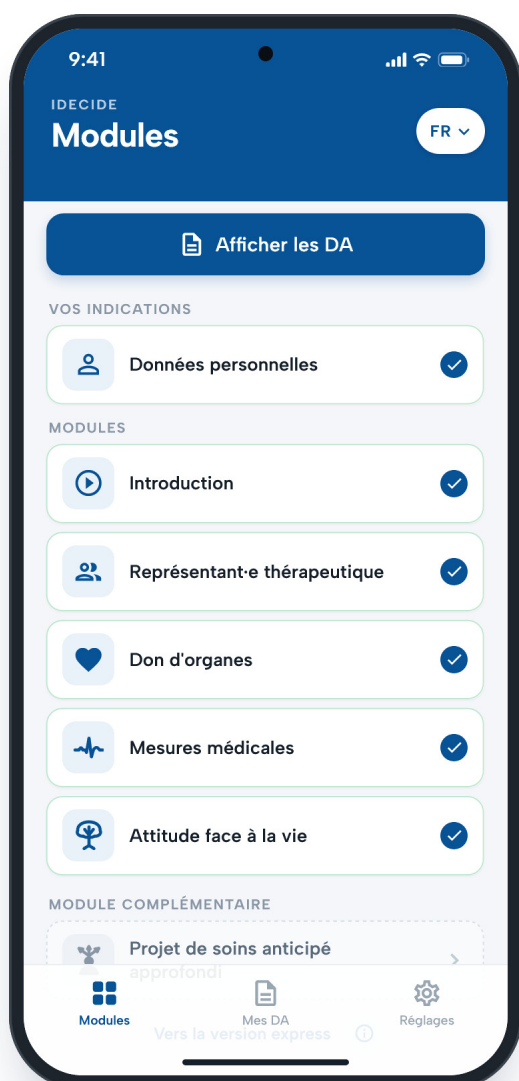


Que sont les directives anticipées ?

Les directives anticipées sont un **document de prévoyance** juridique dans lequel vous consignez vos souhaits concernant votre **traitement médical**.

Pourquoi des directives anticipées ?

Si, en raison d'une maladie, d'un accident ou pour d'autres raisons, vous n'êtes plus en mesure de décider vous-même, les directives anticipées aident vos proches et les professionnels de la santé à prendre des **décisions médicales conformes à votre volonté**.



Pas encore de directives anticipées ?



iDecide

> Télécharger l'app <

GRATUIT

L'app vous guide pas à pas tout au long du processus.

Avec iDecide...

- > ...vous recevez des informations importantes sur l'**autodétermination médicale** ;
- > ...vous rédigez vos directives anticipées **rapidement et simplement** ;
- > ...vous gardez le **contrôle** dans les situations imprévisibles ;
- > ...vous pouvez facilement **partager** vos directives anticipées avec vos proches et les professionnels de la santé ;
- > ...la **sécurité de vos données** est garantie : les données sont enregistrées uniquement en local ;
- > ...vos directives anticipées sont **disponibles à tout moment**, sur papier et en version numérique.